

INFORMATIONS SANITAIRES

21 janvier 1994

Vol. 7 - N° 3

Sommaire

Encéphalopathie spongiforme bovine en Allemagne (animal importé)	11
Peste porcine classique en Bulgarie	12
Maladie de Newcastle au Zimbabwe	13
Peste porcine classique en Allemagne	13
Peste porcine classique à Cuba	14

ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE EN ALLEMAGNE (Animal importé)

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 14 janvier 1994 du Docteur N. Voetz, chef des services vétérinaires, ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Bonn :

Le 2 mars 1992, l'Institut de pathologie de l'École vétérinaire de Hanovre a constaté des lésions similaires à celles de l'encéphalopathie spongiforme bovine (BSE) sur des prélèvements provenant d'un bovin de race Scottish-Highland importé du Sussex (Angleterre, Royaume-Uni) le 28 juillet 1989 et mort en Allemagne le 21 février 1992.

Entre juillet 1989 et décembre 1991, l'animal avait séjourné successivement dans deux élevages de Basse-Saxe, et, depuis décembre 1991, il se trouvait dans le troupeau d'un éleveur spécialisé du Schleswig-Holstein.

L'animal était né environ trois mois avant que ne soit instaurée au Royaume-Uni l'interdiction générale de nourrir le bétail avec des farines de viandes, et il a été introduit en Allemagne avant l'interdiction des importations.

L'animal est mort après avoir présenté un comportement inhabituel, cherchant à se mettre à l'écart du reste du troupeau, grinçant des dents, se montrant agressif. Les autres animaux du troupeau (41 bovins de race Galloway et 28 bovins de race Scottish-Highland, tous originaires d'Écosse) n'ont manifesté aucun signe particulier.

Par ailleurs, il s'avère que deux animaux ont été atteints de BSE dans le troupeau anglais dont l'animal importé était originaire.

Le diagnostic posé par l'Institut de pathologie de l'École vétérinaire de Hanovre avait été effectué à partir de coupes d'encéphale non réglementaires et selon des méthodes ne satisfaisant pas aux exigences définies par la Commission des Communautés européennes en matière de recherche de la BSE. Les examens histologiques effectués ultérieurement par le Service de santé publique de Bavière septentrionale (Nuremberg), qui est le Laboratoire de référence pour l'Allemagne, n'ont pas confirmé ce diagnostic. De même, le Centre fédéral de recherche sur les maladies virales des animaux (Tübingen) et le Service fédéral de la santé (Berlin) n'ont pas mis en évidence, par des méthodes immunologiques, les prions caractéristiques de la BSE.

L'Institut de microbiologie médicale et de médecine des maladies contagieuses et infectieuses de l'Université Ludwig-Maximilian (Munich) a alors entrepris des inoculations à la souris. Des échantillons tissulaires provenant de l'encéphale de l'animal suspect ont été injectés par voie intra-cérébrale à 12 souris femelles de souche C57-Black tandis que du soluté isotonique était injecté à un lot témoin de 8 souris de même souche.

Une souris du premier lot est morte le 15 septembre 1993, après un temps d'incubation d'environ 440 jours. Une deuxième est morte le 2 octobre 1993. Les deux animaux avaient présenté des signes nerveux caractéristiques. Une troisième souris présentant ultérieurement les mêmes signes a été euthanasiée le 2 novembre 1993.

L'examen de l'encéphale des trois souris a confirmé la suspicion initiale de BSE. En outre, le Centre fédéral de recherche sur les maladies virales des animaux (Tübingen) a mis en évidence, par des méthodes immunochimiques, l'existence de la protéine associée aux prions dans l'encéphale de deux des souris.

Il faut donc en conclure que le bovin mort en février 1992 était effectivement atteint de BSE.

*
* *

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN BULGARIE

Texte d'une télécopie reçue le 17 janvier 1994 du Docteur N.T. Belev, Délégué de la Bulgarie auprès de l'OIE, Sofia :

S. R. - 2 N° 1

Date finale de la période du rapport précédent : 11 janvier 1994 (voir Informations sanitaires, 7 [2], 7).

Date finale de la période du présent rapport : 18 janvier 1994.

Date présumée de l'infection primaire : 16 décembre 1993.

Nombre de foyers distincts à ce jour : deux (2).

Identification géographique du nouveau foyer :

2. village de Vratdech, département de Sofia.

Détails relatifs au nouveau foyer :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
2	sui	42	3	2	37	0

Commentaires concernant l'effectif atteint : porcs à l'engrais.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : les porcs ont été alimentés avec des eaux grasses.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : abattage sanitaire et mise en interdit.

*
* *

MALADIE DE NEWCASTLE AU ZIMBABWE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 17 janvier 1994 du Docteur S.K. Hargreaves, directeur des services vétérinaires, ministère du sol, de l'agriculture et de l'aménagement rural, Harare :

S. R. - 2 N° 2

Date finale de la période du rapport précédent : 7 janvier 1994 (voir Informations sanitaires, 7 [2], 7).

Date finale de la période du présent rapport : 17 janvier 1994.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : au total, 28 000 volailles seraient mortes au cours de cette épizootie.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : la campagne de vaccination est achevée, 176 533 volailles ayant été vaccinées dans la zone communautaire de Sengwe ainsi que dans deux zones communautaires adjacentes, Matibi 2 et Chipisa.

*
* *

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN ALLEMAGNE

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 18 janvier 1994 du Docteur N. Voetz, chef des services vétérinaires, ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, Bonn :

Date finale de la période du rapport précédent : 7 janvier 1994 (voir Informations sanitaires, 7 [2], 10).

Date finale de la période du présent rapport : 15 janvier 1994.

Nombre de foyers distincts depuis le début de 1994 : sept (7).

Identification géographique des nouveaux foyers :

5-7. commune de Vechta, département de Weser-Ems, Land de Basse-Saxe.

Détails relatifs aux nouveaux foyers :

N°	Espèce	Nbre d'animaux présents dans le foyer	Nombre de cas	Nombre de morts	Nombre d'animaux détruits	Nombre d'animaux abattus
5	sui	349	10	10	339	0
6	sui	556	30	6	550	0
7	sui	251	11	0	251	0

Commentaires concernant l'effectif atteint : porcs à l'engrais.

Commentaires relatifs au diagnostic : isolement du virus, neutralisation virale, et épreuve d'immunofluorescence.

Commentaires concernant, à ce jour, l'épidémiologie de la maladie : contamination de voisinage.

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du présent rapport : abattage sanitaire ; toutes les mesures sanitaires nécessaires ont été prises.

*
* *

PESTE PORCINE CLASSIQUE À CUBA

Traduction du texte d'une télécopie reçue le 19 janvier 1994 du Docteur E.F. Serrano Ramírez, directeur général de l'Institut de médecine vétérinaire, La Havane :

S. R. - 2 N° 1

Date finale de la période du rapport précédent : 29 novembre 1993 (voir *Informations sanitaires*, 6 [49], 185).

Date finale de la période du présent rapport : 28 décembre 1993.

Nombre de foyers distincts à ce jour : quarante-deux (42).

Identification géographique des nouveaux foyers :

- province de Pinar del Río : communes de Candelaria (2 foyers), San Cristóbal (3 foyers), Consolación del Sur (3 foyers), Pinar del Río (1 foyer), Bahía Honda (2 foyers), San Luis (1 foyer), Minas (2 foyers) ;
- province de Havane : communes de Güines (2 foyers), Quivicán, Caimito, Bejucal, San Antonio de los Baños (1 foyer dans chaque commune) ;
- province de la ville de La Havane : commune de La Lisa (3 foyers) ;
- province de Matanzas : commune de Matanzas (2 foyers).

Détails relatifs aux nouveaux foyers :

N°	Nbre total d'animaux présents dans les foyers	Nombre total de cas	Nombre total de morts	Nombre total d'animaux détruits	Nombre total d'animaux abattus
18 à 42	7 857	386	89	297	7 471

Mesures de prophylaxie adoptées au cours de la période objet du précédent rapport, et toujours en vigueur :

1. l'alerte sanitaire a été déclarée sur l'ensemble du territoire national ; les provinces de Pinar del Río et de Havane ont été déclarées zones infectées, et l'île de la Juventud et les provinces de la Ville de La Havane et de Matanzas ont été déclarées zones à risque ;
2. vaccination immédiate des porcs dans les zones infectées et à risque. Dans le reste du pays les porcs seront vaccinés en fonction des disponibilités en vaccin ;
3. les mesures sanitaires nécessaires ont été prises dans les foyers ;
4. interdiction des transports de porcs dans les zones infectées et à risque ;
5. renforcement de la surveillance épidémiologique et des campagnes d'information à travers tout le pays.

*
* *